

L'art paysan en Suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1995)**

Heft 78

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-847897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

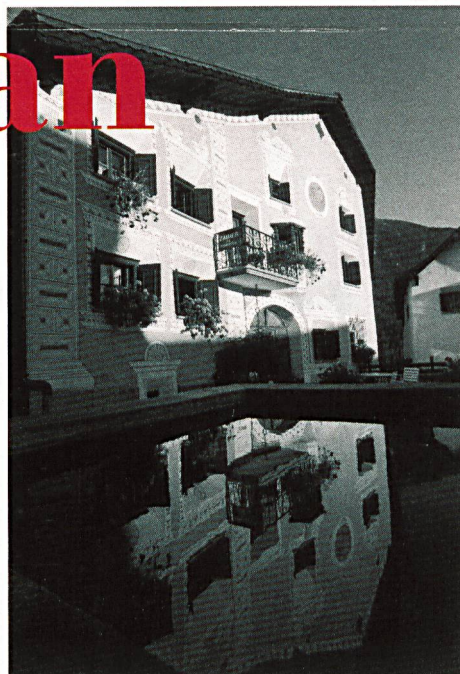
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'art paysan en Suisse



Nous avons tous rêvé devant ces armoires et ces coffres de mariage suisses, portants envois, dates ou vœux en lettres gothiques savamment ornées, devant ces panneaux reproduisant fleurs des Alpes ou scènes villageoises, devant ces montants de meubles imitant le marbre ou des essences précieuses.

L'art paysan suisse est né de l'isolement des villages et des fermes, de l'absence de contact avec la civilisation évoluant et cultivée des villes, de la modestie, voire de la rusticité des moyens disponibles et d'un profond désir d'expression interne dans un milieu où l'on parle peu parce que l'on s'est déjà tout dit et parce que la nature, par sa grandeur, oblige au repli sur soi.

La peinture paysanne ne se révèle pas seulement sur les meubles, objets usuels ou lambris des salles communes, elle nous a aussi donné de nombreux artistes ayant réalisé, dans cet art naïf, portraits et paysages. Certaines œuvres sont signées et datées, d'autres anonymes comme le sont les icônes. Avec des moyens et des techniques frustes, les portraits sont saisissants d'expression et de vie, et comment montrer une montée à l'alpage s'allongeant sur des centaines de mètres sans utiliser la technique des "poyas" où paysages, chalets, hommes et animaux se déroulent comme un pimpant jeu de l'oie ?

Nous y ferons un tour à l'occasion d'un prochain numéro.

Jeu concours ÉLECTIONS du Conseil national

Bienvenue au Palais du Parlement ! Comme vous le savez sans doute, le 22 octobre sera le jour de l'élection du Conseil national. Ce sera aussi dans la plupart des cantons le jour de l'élection des députés qui seront envoyés au Conseil des Etats. Les Services du Parlement ont décidé à cette occasion d'organiser un grand jeu-concours, et vous invitent à répondre aux questions suivantes. Parmi les bonnes réponses (selon les chiffres du rapport du Conseil fédéral au Conseil national sur les élections du Conseil national pour la 45^e législature) seront tirés au sort cinq gagnants qui auront le privilège d'être admis au cœur même de la vie parlementaire, puisqu'ils assisteront en direct à la séance inaugurale du Conseil national et à l'élection du Bureau du Conseil des Etats. Ils auront d'autre part la possibilité de s'entretenir avec les députés. Cette journée s'achèvera par un dîner qui leur sera offert par les Services du Parlement.

- Combien de femmes seront élues au Conseil national ?
- Le canton de Zurich parce qu'il est le plus peuplé, est celui qui envoie le plus de conseillers nationaux à Berne. Combien en envoie-t-il ?
- Les cantons d'Uri, d'Obwald, de Nidwald, de Glaris et d'Appenzell-Rhodes-Intérieures, parce qu'ils sont les moins peuplés, sont ceux qui envoient le moins de conseillers nationaux à Berne. Combien chacun d'eux en envoie-t-il ?
- Quel sera le taux de participation pour toute la Suisse ? (1991 : 46,04 %).

Vous avez jusqu'au 16 octobre 1995 pour participer au jeu-concours. Les gagnants seront avisés par courrier. Les participants admettent les conditions du concours. Le recours judiciaire est exclu.



Réponses à renvoyer à : Services du Parlement - Service d'information - Palais du Parlement - 3003 Berne